PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 15 décembre 2020

France Relance : Dans le Val-de-Marne, l'État finance 18 opérations d'investissement portées par les communes et leurs groupements, pour un montant de 4,8 millions d'euros

Afin de relancer rapidement et de manière massive les investissements des communes et de leurs groupements, le gouvernement a décidé d'abonder de 1 milliard d'euros supplémentaires la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'ici 2021.
Dans le Val-de-Marne, ces crédits exceptionnels permettent, en 2020, à l'État d'aider les communes et leurs groupements à financer 18 opérations d'investissement entrant dans les champs de la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine, pour un montant de 4,8 millions d'euros.
De nouvelles opérations seront financées grâce à ces crédits en 2021.

Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire se traduisent par une diminution des recettes des communes et de leurs groupements ainsi que par une augmentation de leurs dépenses. Cette situation entraîne une diminution de leur capacité à financer des investissements.

Afin de les aider à relancer rapidement et de manière massive leurs projets d'investissement, l'État a abondé de 1 milliard d'euros supplémentaires la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dans le cadre de la 3e loi de finances rectificatives pour 2020. Ces crédits s'ajoutent aux 2 milliards d'euros de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements (DETR, DSIL, DSID, DPV) ouverts au sein de la loi de finances pour 2020.

Dans le Val-de-Marne les crédits ouverts par cette DSIL « relance » permettent de financer 18 opérations d'investissement pour un montant de 4,8 millions d'euros.
Conformément aux orientations demandées par le gouvernement, ces opérations d'investissement sont fléchées vers les champs de la transition écologique, la résilience sanitaire ainsi que la rénovation du patrimoine. En Île-de-France, près de 72% du montant des 111 opérations financées entrent ainsi dans le champ de la transition écologique.

Service de la communication interministérielle

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL

Ces opérations d'investissement permettront de financer des projets divers, qui bénéficieront concrètement aux Franciliens.

Dans le Val-de-Marne, ces crédits permettent, par exemple, d'accompagner le financement de :

- éco-déchetterie intercommunale avec recyclerie et transport fluvial sur le port de Bonneuil
- la création d'aménagements cyclables à Villecresnes,
- la construction d'un centre médico-social situé dans le quartier politique de la ville de « La Redoute » à Fontenay-sous-Bois
- la rénovation de la « Ferme de Monsieur » classée monument historique qui abrite les services de la mairie de Mandres-les-Roses.

Service de la communication interministérielle

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL